

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	19 (1911)
Heft:	8
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'est-ce qui a amené le docteur Mauquin à frapper à la porte compromettante? Deux désirs, l'un impérieux et irrésistible, et l'autre vague. Le premier fut celui d'être guéri n'importe comment, et il l'a en commun avec tous les malades qui tiennent encore à la vie. L'autre désir, celui de sonder les mystères de la mort, comme il a sondé ceux du corps humain, n'existe chez lui que sous une forme latente et ne l'a pas troublé dans sa vie très active, tout à ses occupations et préoccupations personnelles. Néanmoins, en se faisant vieux et en se rapprochant de l'issue inévitable, il a des moments d'inquiétude: il aimerait savoir, il aimerait *revoir*.

Il sent la complexité et l'immensité de la nature, et pour la chanter à sa façon, pour dire son admiration de l'existant, il a toujours eu des termes bien à lui, un peu enfantins, des fragments d'une philosophie en raccourci et par trop simpliste, mais où perçait quand même son émotion pour le Grand Tout.

Les explications usuelles de nos religions ne le satisfont guère, mais il n'a pas le temps pour des recherches indépendantes et sérieuses. Son travail, ses choses à lui, son passé le tiennent encerclé. Les choses lointaines, tout intéressantes qu'elles soient, ne le tracassent que dans les rares moments perdus. Sans doute, il aimerait les connaître, il ne se-

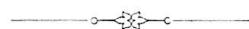
rait pas mécontent de quitter ce monde en sachant, mais ignorant le mystique, il tâte le long du mur pour heurter le bouton qu'il n'aurait qu'à tourner pour avoir la lumière.

C'est dans un moment d'angoisse de vieillard malade qu'il fut poussé sur le chemin du non-scientifique et que, momentanément docile, il se soumit aux exigences de l'autre milieu. Méfiant comme un homme de science du XIX^e siècle, il ne se donna pourtant pas entièrement. Ce à quoi il tenait avant tout, c'était de pouvoir reprendre son travail, mais incapable de discerner dans l'expérience faite le vrai de la supercherie, et pas plus renseigné sur l'au-delà qu'auparavant, il se prépare déjà à se rétracter.

Le motif ne manque pas. La dame ne l'a pas fait assister à une séance de somnambulisme, quoiqu'il l'ait demandé à plusieurs reprises. Sans cela, dit-il, il eût posé des questions de physique pour se rendre compte, si l'esprit avec lequel il avait à faire (l'esprit du défunt bien entendu) était développé ou non. Ses reproches après coup, les avantages tout de même obtenus, ont leur saveur.

Il a consulté cette dame en malade qui veut être guéri à tout prix, au besoin par le diable. Mais il est prêt à la renier, en homme de science, s'il lui trouve le moindre défaut.

W. BONTO.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Assemblée des délégués de l'Alliance des samaritains suisses. — Nous avons annoncé dans nos colonnes que cette assemblée siégerait à Thalwil, le 25 juin; un très grand nombre de sections s'y étaient fait représenter.

Le Comité central a eu une heureuse inspiration en nommant d'avance des rapporteurs pour chaque objet important de l'ordre du jour. Il fut ainsi possible de liquider les affaires courantes avec toute la célérité désirable.

La question discutée déjà lors de l'assemblée de 1910: si l'Alliance ne devait pas chercher à former des moniteurs pour les cours de soins aux malades, a été définitivement tranchée par la négative. Dans son rapport, le Comité central a insisté sur le fait qu'il est impossible de former des moniteurs pour enseigner une matière aussi complexe et délicate, en quelques jours.

La motion de la Chaux-de-Fonds, concernant la mobilisation des sections de samaritains, a été rejetée. En ce qui concerne la modification de la carte de membre, l'assemblée a décidé de la maintenir, mais elle portera dorénavant la mention « Certificat » (Bescheinigung). Les sections qui désirent avoir des cartes de membres *annuelles*, peuvent en réclamer au Comité central; pour les samaritains actifs, ces cartes devront être renouvelées chaque année.

Le Comité central recommande aux sections de faire assurer leurs membres; les sociétés sont libres de contracter les assurances qu'elles veulent. Les conditions faites par plusieurs compagnies d'assurances seront communiquées aux comités qui en feront la demande.

L'assemblée décide que chaque section de l'Alliance est obligée d'organiser annuellement 2 exercices au moins.

Quel que soit leur nombre, ces exercices devront avoir une durée minimale de 12 heures de travail, en tout.

Au sujet du journal *Der Samariter*, l'assemblée déplore que le Comité central n'ait été consulté par les samaritains qui ont poussé à la fondation du nouveau périodique. Le Comité central pense que l'apparition de ce journal pouvait porter ombrage aux bonnes relations existantes entre la Croix-Rouge et l'Alliance des samaritains suisses. Le journal de la Croix-Rouge reste le seul organe officiel de la Société, mais il sera demandé à l'administration d'en réduire le prix d'abonnement.

Le président annonce que l'exécuteur testamentaire de feu H. Dunant a fait parvenir à l'Alliance une somme de 3000 fr. en souvenir du grand philanthrope de Genève. Ce legs est accepté avec reconnaissance, et des remerciements ont été adressés à M. Maurice Dunant;

géré séparément, ce don portera le titre de «Fonds Henri Dunant».

Le Dr W. Sahli, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, qui n'a cessé de rendre d'utiles services à l'Alliance des samaritains, est nommé membre honoraire.

Enfin c'est Neuchâtel qui aura l'honneur, en 1912, de recevoir l'assemblée des délégués qui, pour la première fois, se réuniront dans la Suisse romande.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Dans sa dernière séance, du 4 juillet 1911, le Comité de la section de Neuchâtel a admis 16 nouveaux membres, ce qui porte le nombre des membres réguliers à 45, actuellement.

Ont été reçus, dans la *Catégorie A* (avec droit de vote): M^{le} Schmidt, Marguerite, infirmière; M^{le} Domon, Sophie, sage-femme; M^{le} Barret, Adèle, releveuse; M^{le} Martin, Fanny, infirmière; M^{le} Treesch, Frida, releveuse; M. Amstutz, Fréd., infirmier; M. Lutenegger, Jacques, infirmier; M. Robert, Léopold, infirmier; M. Marchand, Marc, infirmier.

Dans la *Catégorie B* (sans droit de vote): M^{me} Nicolin-Robert, Edmée, infirmière; M^{me} Joly, Fanny, infirmière; M^{le} Kramer, Blanche, infirmière; M^{le} Michet, Angèle, infirmière; M^{le} Sieber, Marguerite, releveuse; M^{le} Haussener, Rosa, releveuse; M^{le} Liengme, Juliette, releveuse.

Les membres de la section sont avisés que la cotisation du second semestre de l'année, 3. fr., sera prise en remboursement au commencement de septembre.

Le Comité a décidé d'adresser à chaque membre nouvellement admis une carte qui l'avise de cette admission.

La secrétaire:
Soeur Maria Quinche.

Samaritains de Fribourg. — Cette Société a organisé mercredi passé un exercice d'alarme, lequel devait démontrer le temps qu'il faudrait pour réunir les samaritains sur les lieux du sinistre au cas où un grave accident viendrait à se produire.

Dès 7 h. 1/2 du soir, les samaritains ont été avisés, soit par téléphone, soit par un courrier

spécial qu'un incendie avait éclaté dans l'*Ecole des filles* du Gambach et que plusieurs personnes avaient été blessées.

Sur 52 membres mobilisés, il y avait à 8 h.: 8; à 8 h. 20: 22 et à 8 h. 40: 39 samaritains sur les lieux. M. le Dr Weissenbach expliqua la situation. La supposition était la suivante: A la suite de l'incendie, plusieurs écoliers et habitants du bâtiment ont été blessés, les uns ayant sauté par les fenêtres se sont fracturés des membres, d'autres ont été brûlés, d'autres encore ont été coupés par des éclats de verre. Le devoir des samaritains était de panser les blessés, qui étaient au nombre de 7 et de les transporter ensuite dans une salle de l'*école réformée* transformée pour la circonstance en hôpital. L'exercice prit bientôt fin.

M. le Dr Weissenbach se livra ensuite à une petite critique. Les pansements, disait-il, étaient bien faits et l'hôpital très bien improvisé. Par contre les transports ont un peu laissé à désirer dans ce sens qu'ils auraient pu être faits d'une manière plus douce et moins douloureuse pour les blessés. Les transports sont toujours un des points faibles chez les samaritains, mais ceux-ci s'efforceront, en multipliant les exercices, d'acquérir toute la dextérité nécessaire.

Le résultat de l'exercice a été d'autant plus réjouissant que le plus grand secret a été observé en ce qui concernait le jour et l'heure de l'alarme.

(Comm.)

Samaritains du district de Neuchâtel. — *Exercice combiné des six sections de St-Blaise, Cornaux, Cressier, Landeron, Neuchâtel-Messieurs et Neuchâtel-Dames à Frochaux, le 2 juillet 1911.*

Peu après 8 heures, 128 samaritains et samaritaines des localités ci-dessus sont réunis sur la place de la gare de Cressier, où M. le Dr de Marval communique la supposition; pour nécessiter la mobilisation d'un si grand nombre de samaritains, le mal devait être grand, aussi la supposition est-elle toute militaire, la voici résumée:

« Nos troupes sont aux prises avec l'ennemi sur le plateau de Lignières, cette localité est encombrée de blessés et de soldats, aussi la troupe sanitaire évacue-t-elle une partie des

blessés sur Frochaux, où elle appelle à son aide les samaritains du district de Neuchâtel, puis elle retourne auprès des troupes. Une vingtaine de blessés arriveront ainsi à Frochaux dans quelques heures. »

Après cette communication, un moniteur de Neuchâtel distribue le travail aux samaritains, tandis que M^{me} Berthoud, présidente de la section des dames de Neuchâtel, organise le travail pour celles-ci. Puis chaque groupe se rend à son poste, les messieurs vont en forêt pour la plupart, où ils se mettent à confectionner des attelles et des brancards d'urgence et à préparer des chars à blessés avec de simples chars à échelles, qui ne gagneront certes pas des ressorts à ce travail, mais qui seront pourtant plus confortables. Un certain nombre de messieurs restent au village pour aider aux samaritaines à réquisitionner le matériel nécessaire à l'hôpital. Un groupe de dames se rendent à Frochaux, où les appellent leurs diverses attributions, tandis que l'autre groupe va prendre possession de la « maison d'éducation » de Cressier, qui met plusieurs de ses salles à notre disposition. De 9 à 11 heures, les dames de l'hôpital et de la réquisition ont préparé deux salles de 3 et 6 lits au 1^{er} étage, une salle de 7 lits au 2^e, au total 16 lits, ainsi qu'une salle d'opération.

A Frochaux le travail ne manque pas; il faut faire de la soupe pour nos blessés, quelques samaritains et -taines s'en chargent, tandis qu'une autre troupe transforme la grande salle de l'auberge en une chambre à 4 lits pour les blessés qui ne pourront pas être transportés plus loin.

A midi, tous les groupes de Cressier et de Frochaux se réunissent pour manger la soupe; nos blessés nous pardonneront bien de l'avaler à leur place, puisqu'ils sont encore valides et qu'ils sont parmi nous. Le dîner est très gai, il pourrait pourtant y avoir plus de discours; seul M. Bertran, président des samaritains de Neuchâtel, prend la parole pour porter un toast aux sections de samaritains du district de Neuchâtel.

A 2 heures se fait le pansement des blessés, il y a quelques cas désespérés et les samaritains sont heureux de transporter ces malheu-

reux dans la salle fraîche de l'auberge, où des lits blancs les attendent; ils y trouveront la tranquillité et le repos. Frochaux est bien petit, c'est pour cela que nous n'y laissons que les malades absolument intransportables et que nous évacuerons les autres blessés sur Cressier. Après les pansements, les blessés sont transportés à Cressier au moyen des brancards et chars ingénieusement aménagés par les samaritains. A mi-chemin, un drapeau à croix rouge annonce un poste de ravitaillement, devant lequel les chars s'arrêtent pour permettre de servir un verre de thé réconfortant aux blessés et à leurs accompagnants. Lentement, la longue théorie des chars et des samaritains parcourt le chemin tracé entre les vignes; le soleil y darde ses rayons d'une façon réjouissante pour les vignerons, mais que nos blessés trouvent un peu exagérée; ils reprennent courage en pensant qu'ils trouveront la fraîcheur à l'hôpital de Cressier, devant lequel le déchargement commence bientôt. Grâce à un groupe de policiers improvisés, le déchargement se fait dans un ordre parfait; vu l'étroitesse des portes, les brancards sont déposés au vestibule, d'où les samaritains transportent à bras leurs blessés jusque sur leurs lits.

Quand le déchargement complet est terminé, le public est admis à circuler dans les salles de l'hôpital; l'atmosphère en est bientôt étouffante au risque de donner la fièvre à nos malades. Les médecins, chefs de l'exercice, circulent aussi dans les différentes chambres, mais leur œil est plus scrutateur et plus curieux que celui du nombreux public. Ils inspectent l'aménagement des salles, vont d'un blessé à l'autre, examinent les pansements, etc.

La critique se fait dans la cour du collège, les deux chefs de l'exercice prennent place sur une tribune d'urgence, à savoir le siège d'un char à blessés, resté attelé. Nous aurions pu avoir à regretter ce nouvel emploi d'un char à pont: au moment où M. le Dr de Marval, rappelant un incident de la journée, répétait avec

force le traditionnel: «Hue, Cocotte!» le cheval a dressé les oreilles, prêt à obéir à l'injonction qu'il entendait, puis il s'est ravisé, trouvant cette place ombragée trop agréable pour la quitter si tôt. Sans sa paresse, notre exercice aurait pu se terminer par de la pratique et c'eût été déplorable!

Le Dr Jacot-Guillarmod admire presque sans réserves l'organisation de l'exercice et le travail accompli, il constate pourtant qu'il y a eu un peu d'hésitation, et partant, de temps perdu au moment du rassemblement à Cressier; cette hésitation est compréhensible, si l'on considère qu'une centaine de personnes, se rencontrant là pour la première fois, devaient organiser le travail collectif de toute la journée. La réquisition, l'installation de l'hôpital, la soupe, les pansements et le transport au village, tout est admiré par M. le Dr Jacot-Guillarmod; par ses louanges, il donne aux samaritains l'illusion qu'ils ont fait œuvre presque parfaite. Cette illusion leur est ôtée par M. le Dr de Marval, dont la critique serrée fait mettre le doigt sur quelques défauts insoupçonnés et dont les samaritains prennent note pour l'avenir. Par contre, le Dr de Marval loue l'arrivée à l'hôpital, le déchargement des blessés, et admire l'infirmérie, à laquelle, déclare-t-il, il ne manque rien.

A 5 heures, les participants à l'exercice sont licenciés, les uns se dirigeant vers la gare, tandis que les autres commencent à opérer la restitution des objets réquisitionnés le matin.

Le 2 juillet marquera dans les annales de nos sociétés, puisque cet exercice compte parmi les mieux réussis, il laissera à tous le souvenir d'un travail heureux et utile accompli dans une journée ensoleillée. Merci à tous ceux qui se sont occupés de son organisation, présidents des sections, moniteurs et monitrices! Merci aux deux médecins dévoués qui ont bien voulu consacrer leur journée à nous accompagner!

J. A. N.

